

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVE**

Envoyé en préfecture le 15/05/2025

Reçu en préfecture le 15/05/2025

Publié le 26/5/2025

ID : 007-210701942-20250513-DB_2025_05_004-DE

République Française – Département de l'Ardèche

Date de convocation : 06.05.2025

Date de séance : 13.05.2025

Nombre de**Conseillers :**

En exercice : 10

Présents : 08

Votants : 08

Le treize mai deux mil vingt-cinq

à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien VERNET, Maire.

Etaient présents : BENLIAN Lydie, VERNET Sébastien, MOUTON Josiane, VIDAL Carine, AMBLARD Gilles, BASSET Anselme, CLAUZIER Manon, ZAESSINGER Cécile

Etaient excusée : KHOUNI Jamila,

Etaient absent : SABOT Nicolas

Secrétaire de Séance : BENLIAN Lydie

OBJET : SOLLICITATION AUPRÈS DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES DE L'ATTRIBUTION D'UN BARNUM AU BÉNÉFICE DE NOTRE COMMUNE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un nouveau dispositif créé par la Région pour venir en soutien à la vie associative locale.

La Région Auvergne Rhône-Alpes propose d'attribuer gratuitement un barnum de dimensions 3 mètres x 3 mètres aux communes de moins de 2 000 habitants pour leur permettre d'accompagner sur les manifestations locales, les associations communales.

La valeur de ce don est estimée à 1 200 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'émarger à ce dispositif qui est une très belle opportunité pour les communes dont le budget reste limité comme Rochessaive.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- ❖ **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes l'attribution d'un barnum (3 m x 3 m) au bénéfice de notre commune,
- ❖ **INFORME** que cet équipement pourra être emprunté gracieusement par les associations communales percevant une subvention annuelle.
- ❖ **REMERCIE** la Région Auvergne Rhône-Alpes pour ce nouveau soutien apporté aux communes rurales.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Sébastien VERNET

La secrétaire de séance,
Lydie BENLIAN

